


Transrural

initiatives

n°492 / juillet-août 2022 / 10 euros



• LE RURAL,
UN PRISME TROMPEUR
POUR ANALYSER
LES VOTES ?

• QUAND LA TERRE
SE SOULÈVE

• BREIZH BOCAGE,
PEU D'AVANCÉE
SUR LES HAIES

Dossier
**BIEN VIVRE
ENSEMBLE EN
RURAL**

Transrural initiatives

est publiée par l'Adir, association d'édition de :



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale (www.civam.org).



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation. (www.mrjc.org).



Le Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (Relier) considère qu'il est nécessaire de soutenir le développement d'autres activités à la campagne et, face aux interrogations de notre société, qu'il est urgent de leur donner un sens : s'installer à la campagne, monter une entreprise rurale, c'est d'abord faire le choix d'un mode de vie. Depuis 1984, l'association d'éducation populaire Relier contribue à créer et animer des lieux d'échange et de mise en lien des personnes qui font le choix de s'installer et vivre en milieu rural (www.reseau-relier.org).



Le centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local Cap Rural a pour vocation de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains de Rhône-Alpes. Depuis 1996, Cap Rural porte le projet d'espaces ruraux vivants aux fonctions diversifiées (productive, résidentielle, touristique et nature), composés par une mixité de populations et d'activités, et mettant en œuvre de réelles dynamiques économiques, sociales et environnementales, dans le cadre de relations équitables avec les espaces urbains (www.caprural.org).



Le Réseau des Créfad est une coordination d'associations se reconnaissant dans des valeurs communes en référence au Manifeste de Peuple et Culture comme l'éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, les injustices, ou encore dans l'entraînement mental. Ses membres travaillent les thèmes de l'accompagnement, de l'habiter, de la vitalité des territoires ruraux, de la jeunesse, de l'interculturel, du rapport à la lecture et à l'écriture. Ils œuvrent ensemble pour se renforcer, s'inspirer et se soutenir mutuellement, construire du neuf (www.reseaucrefad.org).

Directeur de publication : Raphaël Jourjon - **Équipe de rédaction permanente :** Fabrice Bugnot, Jade Lemaire - **Ont participé à ce numéro :** Isabelle Barnier, Laure Boniakowski, Guillaume Boutanox, Michel Carré, Benoît Chaboud-Mollard, Alain Chanard, Jean-Claude Colmagne, Anne-Lise Hervieu, Robin Jouan, Raphaël Jourjon, Sandra-Vanessa Liégeois, Anthony Rilcy et Aude Vidal.

Maquette : Catherine Boé

Impression : Evoluprint, Bruguère

Administration / Rédaction :

18, rue Claude Tillier – 75 012 Paris

Tél. 01 48 74 52 88

Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org



CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE : ADIR
ET DE LA COUVERTURE DU DOSSIER :
Axel Poisson-Courtial / Atelier paysan

Reproduction autorisée sous réserve de demande
– n°CPPAP : 0625D86792 – ISSN : 1165-6166 –
Dépôt légal : septembre 2022.

vivre ensemble

Politique

- 4 Le rural, un prisme trompeur pour analyser les votes ?
- 6 Les agriculteurs, électeurs influents
- 7 En Espagne, un parti politique rural

Société

- 8 Les lieux de vie et d'accueil, des artisans du territoire ?



un autre développement

Agriculture

- 15 Fraude et sécurité alimentaires : une réforme sous influence
- 16 Arpentages – Des fermes et des systèmes n°6 – L'arbre, la faune, les cultures
- 18 Dans le Jura, Solidarité paysans témoigne des difficultés croissantes des paysans

Environnement

- 20 Breizh bocage : peu d'avancées sur les haies

Économie

- 22 Les emplois non pourvus en milieu rural, opportunités ou handicap ?

ménager les ressources

Portfolio

- 10 Quand la terre se soulève



Quatrième de couverture

Dans le port d'Odessa. Gérald Assouline¹ est photographe et sociologue. C'est un projet européen de sociologie rurale qui l'a amené pour la première fois dans un pays balte. Puis il a enseigné à Riga d'où est née sa série « Est-Ouest, de la Baltique à la Mer noire », qui explore les confins de l'Europe, un « espace entre-deux » selon lui. Cette série, ainsi qu'une consacrée aux ports, d'autres entre-deux « où des gens partent, arrivent, attendent » – comme l'homme photographié – l'a conduit à Odessa il y a une quinzaine d'années. Ville dessinée par des Français au XIX^e siècle, elle est aujourd'hui au cœur du conflit russo-ukrainien et le blocage de son port a mis en lumière la dépendance extrême de certains pays aux exportations ukrainiennes de céréales – reflet, selon Gérald Assouline, « de la mondialisation, de la modification des régimes alimentaires et de l'affaiblissement des capacités de production de certaines régions en lien avec le changement climatique ». Son débloquage, le 22 juillet, avec le départ pour Istanbul d'un bateau transportant 26 000 tonnes de maïs, marque le début d'un retour à la normale. Mais 5 millions de tonnes de denrées exportées chaque mois, est-ce vraiment normal ?

1- www.geraldassouline.fr. Livre disponible à la commande : *Eastern ghosts and angels*, 2018.

(Ré)abonnez-vous à **Transrural initiatives**
sur la boutique en ligne de la revue



découvrir

- 24 BD
- 25 En revues
- 26 Au fil des lectures

I à XII dossier

Bien vivre ensemble en rural

Comment définir le bien vivre ensemble ? Quels indicateurs utiliser ? Quelles seraient les particularités des territoires ruraux ? Ce dossier, construit avec Cap rural sur le thème d'Innov'rural 2022, apporte quelques éléments de réponses au travers d'une sélection d'initiatives dans le domaine de la santé, de l'emploi, sur la mobilisation de la jeunesse, l'accueil de réfugiés ou les manières d'offrir à chacun la possibilité de s'insérer dans le tissu social local.



AXEL POISSON-COURTIAL

À VOS STYLOS !

Transrural initiatives est une revue participative, dans le sens où elle met en place un processus de rédaction collective avec différents acteurs en interaction (militants associatifs, animateurs, journalistes), ce qui permet également d'avoir un ancrage sur le terrain et de se faire le porte-voix d'initiatives locales. La revue est ouverte à vos propositions d'articles, écrits, réactions... Chaque mois, le comité de rédaction discute des sujets à traiter au téléphone et vous y êtes les bienvenus ! Vous pouvez aussi nous envoyer vos idées d'articles, vos réactions ou des informations et ressources par mail ou en nous appelant. À vos stylos !

Vivre ensemble ?

Le 26 juin dernier, Patrick Pouyanné, patron de TotalEnergies, signait avec ceux d'EDF et d'Engie une tribune appelant les Français à réduire leur consommation d'énergie, assurant de leurs actions « *au service de la cohésion sociale et de la transition durable de notre pays* ». Ce même Patrick Pouyanné, qui préside l'un des groupes qui émet le plus de CO₂ dans le monde et se déplace en jet privé, a augmenté son salaire de moitié en 2021, à près de 6 millions d'euros par an. Alors que les bénéficiaires du groupe atteignaient près de 18 milliards d'euros ce premier semestre, il a accordé une baisse temporaire du prix de l'essence à la pompe en France, dont le coût sera de quelques centaines de millions d'euros, échappant de peu à une taxe sur les « surprofits » dans le projet de loi sur le pouvoir d'achat.

Dans notre dossier sur le thème du bien vivre ensemble, construit avec Cap rural, Isabelle Concessi, directrice du centre social La Paz à Saint-Jean-en-Royans (26), notait : « *Bien vivre ensemble, pour moi, cela renvoie à faire société. Je ne suis pas en mesure de bien vivre si les autres autour de moi vivent mal.* » Alors que l'inflation devrait atteindre environ 8% – essentiellement à cause du prix de l'énergie –, comment les millions de personnes qui ont déjà recours à l'aide alimentaire, limitent leurs déplacements et ne peuvent se chauffer correctement vont-elles bien vivre ? Comme l'expliquait à l'Assemblée nationale le député insoumis François Ruffin, dépité de l'absence de débat et de compromis lors du vote de la loi sur le pouvoir d'achat, ce n'est pas la hausse du plafond des primes « Macron » qui changera la donne : 25% seulement des salariés ont déjà touché l'obole avec une moyenne de 500 euros mais moins de 10% environ des femmes de ménage et ouvriers de l'agro-alimentaire ou du bâtiment.

Le bien vivre ensemble n'est toutefois pas qu'une question de « pouvoir d'achat », expression qu'en 2019, dans notre rubrique « La Guerre des mots », notre rédacteur bénévole Hugues Boiteux appelait à bannir au profit du « pouvoir d'économie » afin de « *sortir du rythme effréné de la surconsommation* » et du rythme aliénant du travail. Il est aussi fonction de l'intensité des relations sociales, de la sécurité physique et économique, de l'équilibre entre temps de travail et temps libre, de l'accès à la santé ou à la nature... La démarche de recherche-action lbest (cf. dossier p. II-III) montre qu'il est possible de définir collectivement ce bien vivre ensemble sur un territoire et de construire des indicateurs pour le caractériser et le quantifier. Nul doute que le jet privé ne serait pas identifié comme facteur de cohésion sociale.

FABRICE BUGNOT, RESPONSABLE DE LA RÉDACTION



- **Comment définir et mesurer le bien vivre ensemble ?** II
- **En rural, quels atouts et handicaps pour le bien vivre ensemble ?** IV
- **La santé avant tout !** V
- **Se soigner et tisser des liens au jardin...** VI
- **De l'emploi pour toutes et tous** VII
- **À Saint-Flour, la lentille blonde ne laisse personne de côté** VIII
- **Les cafés associatifs, lieux de convivialité retrouvés en rural ?** IX
- **Vivre ensemble ou à côté ?** X
- **Accueillir les migrants : de l'hostilité à l'hospitalité** XI
- **Passer à l'action pour le bien vivre ensemble sur un territoire** XII

Bien-être, bien vivre, vivre ensemble, bonheur, soutenabilité... Ces concepts, qui dessinent des chemins vers des futurs souhaitables, trouvent de plus en plus de place dans les projets de développement local. Des institutions s'en saisissent pour affiner des diagnostics et penser différemment les politiques publiques, alors que les crises sociales et environnementales et l'épidémie de Covid-19 ont accéléré les questionnements sur le sens du travail, la solidarité, la santé et plus largement les priorités qu'une société se fixe.

Mais comment définir le bien vivre ensemble ? Quels indicateurs utiliser pour le mesurer sur un territoire donné ? Quels seraient les particularités des territoires ruraux et les défis qu'ils doivent relever ? Ce dossier, construit avec Cap Rural, le centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local d'Auvergne-Rhône-Alpes² sur le thème de l'évènement Innov'rural 2022 « Bien vivre ensemble en rural », apporte quelques éléments de réponses et pistes de réflexions, notamment au travers de différentes initiatives mises en œuvre dans des territoires ruraux.

Il montre et interroge la capacité des habitants et des organisations collectives (publiques, associatives, entreprises...) à repérer les personnes en situation de fragilité et à en prendre soin mais aussi à permettre à chacun et chacune de se réaliser individuellement via une activité d'utilité sociale, un emploi, des revenus... Il présente des actions dans le domaine de la santé ou de l'emploi – bien que les questions d'alimentation ou de logement soient aussi essentielles – avec l'objectif de garantir à toutes et tous un certain niveau et une certaine qualité de vie ; d'autres sur la mobilisation de la jeunesse, l'accueil des réfugiés ou les manières d'offrir à chacun et chacune la possibilité de s'insérer dans le tissu social local. Autant d'expériences qui prouvent l'importance de renforcer le pouvoir d'agir des habitants pour construire de nouvelles dynamiques dans les territoires ruraux. ■

1 - Retrouvez le détail des initiatives présentées dans ce dossier et les temps forts de l'évènement sur : www.caprural.org

2 - Qui incarne également le Réseau rural régional.

Cette notion, au-delà des dimensions économiques, aborde la question de la qualité de vie, du lien social et s'intéresse à la possibilité des personnes de se réaliser, dans une perspective collective.

Comment définir et mesurer le bien vivre ensemble ?

En 2002, des spécialistes des politiques publiques, scientifiques, activistes et habitants¹ s'impliquent dans une démarche ayant pour objectif d'enrichir et transformer les cadres d'observation et d'évaluation des politiques publiques en proposant d'autres manières de construire des indicateurs, à la suite du rapport de Patrick Viveret « Reconsidérer la richesse ». Le projet de recherche-action Ibest – pour Indicateurs de bien-être soutenable territorialisés – se concrétise autour d'une dynamique collective nourrie notamment par la thèse de Fiona Ottaviani, chercheuse et enseignante à l'école de management de Grenoble, en 2015. Une définition de huit dimensions du bien-être soutenable (cf. illustration) est proposée. Celle-ci prend en compte la possibilité que les personnes ont de se réaliser, c'est-à-dire de trouver des réponses à leurs besoins en adéquation avec le bien commun et leurs aspirations. Cette prise en compte du bien-être soutenable repose sur deux piliers méthodologiques : des enquêtes quantitatives pour recueillir les vécus et aspirations des citoyens et une démarche participative pour impliquer les habitants. Il est en effet nécessaire de les associer pour leur permettre de délibérer sur ce qu'ils considèrent être leurs biens communs, richesse, visions du progrès... tant la notion de bien-être dépend des personnes et des contextes sociaux, économiques et culturels.

AFFINER DES DIAGNOSTICS

Des expérimentations sont menées, par exemple par des citoyens d'un Conseil de développement qui souhaitent intégrer d'autres éléments de diagnostic dans les plans locaux d'urbanisme ; ou par des collectivités et le département de l'Isère ou Grenoble pour affiner des diagnostics, mieux évaluer des politiques publiques

voire les piloter, que cela soit sur le logement social, la santé et l'isolement, l'accès aux services... Mais ces expériences restent cantonnées à quelques territoires et ouvrent de nombreux questionnements sur ce que l'on peut entendre par bien vivre, la façon de le mesurer, l'appropriation de ces démarches ou l'intégration de nouveaux indicateurs dans des politiques publiques à d'autres échelles.

REDÉFINITION DE LA RICHESSE

En 1949, le produit intérieur brut (PIB) – créé à l'origine pour mesurer l'impact économique de la crise de 1929 – s'impose comme le principal indicateur pour mesurer la santé économique des États. Il devient un outil central de pilotage des politiques publiques et de mesure du niveau de vie des habitants d'un pays. Face aux critiques du PIB², d'autres indicateurs composites émergent comme l'indice de

développement humain, qui intègre l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation ou le bonheur national brut qui prend en compte la culture, l'environnement et la démocratie. En France, une panoplie d'indicateurs complémentaires aux revenus ou au PIB peuvent être utilisés par l'État et les collectivités sur l'accès aux soins, à l'emploi, aux services mais aussi le niveau d'éducation, l'espérance de vie en bonne santé...

BESOINS OU DÉSIRS ?

Mais le bien vivre ensemble implique bien d'autres dimensions souvent regroupées dans le concept de « qualité de vie ». D'après une étude de l'Insee de 2013, la « faiblesse des liens sociaux ou le stress dans la vie courante, jouent autant, voire davantage que les contraintes financières ». Elle cite également comme facteurs impliquant un mal-être les difficultés liées à la santé, au ■■■

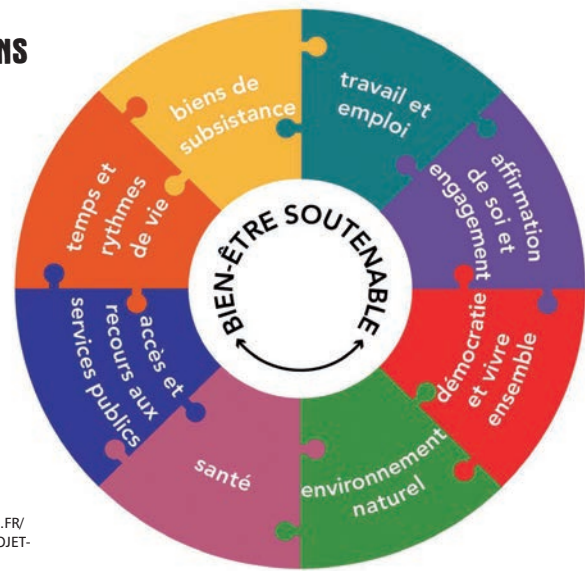
À SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ, ON MISE SUR LES JEUNES ET LE TEMPS LONG

Depuis 20 ans, l'association Familles rurales de Saint-Christo-en-Jarez (42) anime un « pôle jeunes » situé au cœur de village, sous la mairie, avec laquelle elle collabore étroitement. Le directeur, aussi coordinateur des politiques jeunesse de la commune, le reconnaît : lors de son embauche en 2002, le but était seulement d'ouvrir un local pour les jeunes et que ça se passe bien. Prévention, orientation, information, mais surtout activités de loisirs et ouverture culturelle... le pôle jeunes est devenu bien plus que le lieu de nuisances que certains pouvaient y voir au début. Les filles et garçons de 11 à 18 ans y élaborent leur programme d'activités estival, organisent leurs séjours en camp, itinérances en Europe ou échanges internationaux... Surtout, ils sont encouragés à faire ce qu'ils aiment en se mettant au service de la commune. C'est ainsi qu'a été créée La Boîte à meuh – un collectif de jeunes et de moins jeunes qui organisent des concerts dans le village – ou le fablab, appelé « Labomatic ». « On se rend compte aujourd'hui que pour favoriser le bien vivre ensemble dans la commune il fallait qu'on trouve des liens entre les adultes et les ados et je crois que c'est ce qui s'est passé dans ces collectifs. » Forts de ces expériences permises par le pôle jeunes, certains ont monté leur entreprise d'événementiel dans le village, d'autres se sont engagés au sein du conseil municipal... Quant au pôle jeunes, il va devenir un tiers-lieu pour mieux répondre aux besoins de tous les habitants. **J.L.**

EN ARDÈCHE, CONSULTATION EN SPIRALE SUR LE BIEN-ÊTRE

En 2019, alors que le conseil départemental de l'Ardèche devait renouveler ses grandes orientations politiques sur les questions d'autonomie, d'insertion, etc. pour les cinq années à venir, il a fait le choix d'un schéma unique des solidarités pour éviter l'approche en silos. Afin d'établir au préalable un diagnostic du territoire, les agents ont appliqué la méthode Spiral pour questionner la population sur ce qui fait son mal-être et son bien-être. Pour cela, ils ont entraîné des groupes d'habitants représentant la diversité des territoires ardéchois dans trois jours de réflexions, puis les membres de ces groupes noyaux ont fait essaimer la consultation en réunissant des groupes de pairs (agricultrices, retraités syndicaux, jeunes d'une mission locale, etc.) auxquels ont été ajoutés des groupes « captifs » comme les pensionnaires d'un établissement pour personnes âgées dépendantes. Au total, entre 40 et 50 groupes de 5 à 20 personnes ont été impliqués dans ces spirales. Amandine Villard, chargée de projet au Département, s'en félicite : « La force de cette méthode est qu'elle met en lumière des sujets, comme le rapport au temps, à la culture ou à l'alimentation, qui ne seraient pas forcément ressortis si on avait fait un diagnostic plus classique en ne regardant que les indicateurs de l'Insee. Habituellement, on ne regarde que sous le lampadaire, ce qui est éclairé, disponible. » Autre avantage : « En plus d'éclairer le débat public, cette démarche est aussi intéressante pour dynamiser ou fédérer un groupe, mettre en mouvement de petits collectifs à l'échelle d'un village afin d'y améliorer le quotidien, en révélant ce qui y fait le bien-être ou le mal-être, mais aussi les compétences et ressources du collectif pour y remédier. » Des initiatives autour de l'alimentation ont par exemple été impulsées dans plusieurs territoires. J.L.

LES HUIT DIMENSIONS D'IBEST



[HTTPS://CREG.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR/RECHERCHE/PROJETS-RECHERCHE/PROJET-IBEST](https://creg.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/projets-recherche/projet-ibest)

■ ■ ■ logement et à l'insécurité physique et économique. « On retrouve ce caractère multidimensionnel du bien vivre ensemble dans la convention sociopolitique promue par les indicateurs de bien-être soutenable dans lbest, explique Fiona Ottaviani. Le bien-être soutenable ne se résume pas à une satisfaction subjective à l'égard de la vie, mais intègre des éléments objectifs et une conception de ce qui peut faire du commun. Il faut remettre en cause une assimilation hâtive des besoins aux désirs et voir quelles sont les modalités partagées de satisfaction des besoins. Cela emmène à intégrer dans la réflexion la soutenabilité, la question des inégalités et redistributions, la protection sociale... ». Dans le questionnaire lbest utilisé à Grenoble, 70 questions étaient posées sur l'équilibre entre le temps de travail et les temps libres, le non-recours aux soins, le fait de pouvoir compter sur d'autres, la satisfaction par rapport à son niveau de salaire, les rapports aux autres...

FAIRE SOCIÉTÉ

« Il y a la notion de bien-vivre, qui peut être abordée individuellement. Mais bien vivre ensemble, cela veut dire comment chacun peut trouver sa place, comment vivre avec des individus qui ont des besoins différents. Pour moi, cela renvoie à faire société. Je ne suis pas en mesure de bien vivre si les autres autour de moi vivent mal », note Isabelle Concessi, directrice du centre social La Paz, à Saint-Jean-en-Royans (26). « C'est quelque chose qui est

mis en avant par les gens, ils expriment un ressenti plus ou moins précis sur le voisinage, le cadre de vie, leur situation personnelle... », exprime Jean-Luc Delpuch, président de la communauté de communes du Clusinois (71). Pour Fiona Ottaviani, les indicateurs d'lbest ne sont pas une fin en soi. « On s'accorde sur une convention, qui va toujours invisibiliser certains phénomènes. Il y a aussi ce qu'on ne mesure pas, qui résiste à la quantification et qui est peut-être le plus important : l'amour, l'amitié, la coopération... Il ne faut pas partir du fantasme qu'on va tout mesurer, l'idée est de voir comment mettre ces indicateurs au service du collectif et de la prise en compte du qualitatif ». De fait, au-delà d'un nouveau regard sur un territoire, de telles démarches sont aussi pour les collectivités une façon de rassembler ou mobiliser des citoyens autour d'un projet commun, d'échanger sur ce qui fait consensus en termes de bien-être et de faire émerger des problématiques nouvelles.

■ FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)

1 - Département de l'Isère, Agence urbanisme de la région de Grenoble, Université Pierre Mendès-France, ville de Grenoble, communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole...

2 - Sur la manière dont il mesure la richesse (absence de prise en compte du travail domestique, de l'autoconsommation, du bénévolat, de la dégradation des ressources naturelles...) mais aussi sur ce qu'il ne mesure pas : santé, niveau d'éducation, sécurité, liberté, cohésion sociale...

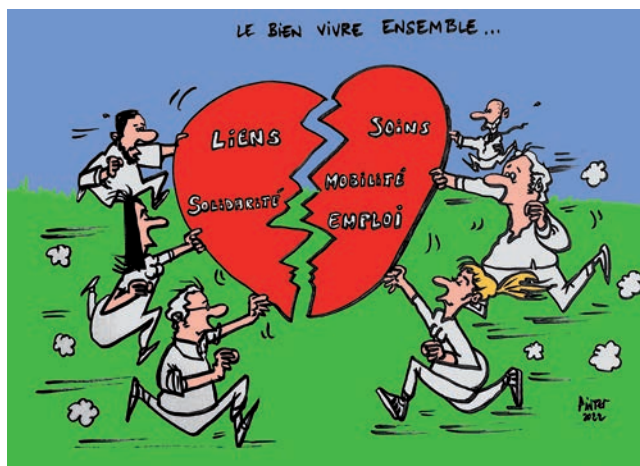
La question des liens sociaux et des solidarités doit être prise en compte au même titre que celles des problèmes d'accès aux services et aux soins, de mobilité ou d'emploi.

En rural, quels atouts et handicaps pour le bien vivre ensemble ?

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville¹ sont les territoires où les difficultés sociales et économiques sont les plus marquées, avec un taux de pauvreté de plus de 40% contre 15% en moyenne alors que la campagne est un idéal pour 70% à 90% des Français pour sa qualité de vie, le moindre coût de la vie ou l'environnement moins pollué et dense. Mais les principales données socio-économiques (revenus, santé, chômage, précarité, accès aux soins et services, niveau d'étude...), quelle que soit la définition du rural adoptée, ne dessinent pas un rural favorisé face à des villes en difficulté. Elles montrent une diversité de territoires ruraux, des zones côtières riches aux campagnes peu denses, vieillissantes et où l'on trouve une forte précarité.

IL EXISTE DES CARACTÉRISTIQUES PROPRES AU RURAL, COMME LA FAIBLE DENSITÉ, LA PRÉSENCE PLUS MARQUÉE DE ZONES NATURELLES ET AGRICOLES ET LA DISTANCE AUX CENTRES URBAINS.

Il existe des caractéristiques propres au rural, comme la faible densité, l'importance des zones naturelles et agricoles, la structure de l'emploi, la distance aux centres urbains... Mais constituent-ils des atouts ou des handicaps pour le bien vivre ensemble ? Dans de nombreux territoires ruraux, les questions de mobilité,



d'isolement des personnes âgées ou d'accès aux services et à la santé sont problématiques et le niveau d'études ou de revenus est plus faible qu'en ville. Mais dans une analyse globale du bien vivre ensemble qui prendrait en compte les huit dimensions d'Ibest (cf. p.II-III), la majorité des indicateurs ne dépendent pas de l'environnement naturel ou de la densité mais plutôt du travail (sentiment d'injustice salariale, satisfaction à l'égard de son travail), de l'engagement (implication dans des associations, confiance dans le système éducatif), du rythme de vie, de l'entraide...

« Il y a des formes de solidarités particulières en rural favorables au bien vivre ensemble mais on les retrouve dans certains territoires urbains, dans les quartiers », note Isabelle Concessi, du centre social La Paz, à Saint-Jean-de-Royan (26). « On a de la chance de vivre dans un territoire qui est plutôt choisi avec des personnes qui veulent vivre ici », note Jean-Luc Delpuech, président de la communauté de communes du Clunisois (71). On peut identifier des caractéristiques de ce bien vivre ensemble, liées notamment au fait

qu'on rassemble des petites communes rurales avec 200 habitants en moyenne. L'information circule vite : nous avons 442 élus municipaux, presque 1 adulte sur 25 et 90% sont bénévoles. L'autre caractéristique, c'est que nous avons 600 associations actives pour 14000 habitants, deux à trois fois plus que la moyenne nationale. Pour résumer, on peut dire qu'il y a beaucoup de gens qui s'occupent les uns des autres. Considérant aussi l'importance du patrimoine ou de l'environnement, le bien vivre ensemble paraît plus compliqué

dans les grandes villes ou banlieues, surtout quand on n'a pas forcément choisi d'y être. »

Mais des études menées sur la disparition des commerces, services et lieux de sociabilisation ou la précarité des nouveaux arrivants, témoignent à l'inverse d'une dégradation de ce vivre ensemble en rural. Les mécanismes traditionnels de solidarité ont été bouleversés et le travail du sociologue Benoît Coquard montre à quel point les rues et places de villages en déclin ne sont plus considérés par les jeunes comme un centre et un lieu où l'on se croise. L'apparition de nombreuses chartes de bon voisinage (cf. p. IX) témoigne aussi de conflits entre nouveaux arrivants et anciens ou entre les différents usages du territoire. Au-delà du caractère urbain ou rural d'un territoire, qui constitue une grille de lecture trop grossière pour étudier le bien vivre ensemble, peut-on identifier des degrés de cohésion et de solidarité dans des territoires choisis ou « subis » ?

■ FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)

¹ - Seuls cinq sur plus de 1500 se situent dans des espaces peu denses.

Dans l'est-Cantal, le contrat local de santé a permis de mettre la santé au cœur des politiques publiques et de fédérer les professionnels locaux.

La santé avant tout !

Promouvoir les bienfaits du contact avec la nature sur le développement des enfants auprès des assistantes maternelles, accompagner les personnes atteintes d'obésité ou de problèmes cardiaques dans la reprise d'une activité physique adaptée, harmoniser l'offre de résidences séniors non médicalisées, à mi-chemin entre l'Ehpad et le domicile, faciliter la coopération entre soignants d'une maison de santé... autant d'actions mises en place par les communautés de communes Saint-Flour communauté et Hautes-Terres communauté, dans l'est-Cantal, dans le cadre du contrat local de santé (CLS) signé avec l'Agence régionale de santé et plusieurs partenaires¹. « Travailler sur la santé permet le bien vivre ensemble dans le sens où si on est en mauvaise santé, on ne s'inclut pas de la même façon dans la société », estime Kilissan Muller, coordinatrice du CLS. Ce bassin rural de moins de 35 000 habitants, en partie situé en moyenne montagne et à la population vieillissante (28% de plus de 65 ans) est selon elle « au bord de la désertification médicale ».

FÉDÉRER LES ACTEURS LOCAUX DE LA SANTÉ

Voilà plus de 10 ans que les élus ont pris le sujet à bras le corps, en construisant des maisons médicales notamment, afin de faciliter l'accès des patients à des professionnels de santé regroupés dans un même lieu et d'en attirer de nouveaux. Cela ne suffisait pas. En 2018, des enga-



Atelier sur les besoins de nature de l'enfant, organisé le 19 mai dernier au bois du Pirou à Ruynes-en-Margeride. Ces ateliers visent à « mettre les enfants au contact de la nature, à leur permettre d'expérimenter l'environnement autour d'eux », explique Sophie Ougier, de l'association Moments Nature, qui anime ces ateliers avec Anaïs Veauléger, psychomotricienne

gements mutuels entre acteurs locaux de la santé ont donc été contractualisés avec le CLS. Voici ses objectifs généraux : développer des environnements favorables à la santé en agissant sur les politiques publiques, lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et fédérer les acteurs locaux de la santé au sein d'un réseau facilitant l'interconnaissance. Quatre champs d'action ont été définis : la promotion de la santé (par la prévention, le dépistage...), la lutte contre la sédentarité (par l'alimentation et la promotion de l'activité physique), le bien-vieillir et la démographie médicale. « Le CLS n'a pas vocation à toucher en premier la population mais plutôt les acteurs de la santé qui, eux, vont toucher la population. » Difficile par conséquent d'avancer des résultats chiffrés sur l'amélioration de la santé ou du bien vivre ensemble sur le territoire. Kilissan Muller observe plus de liens entre les institutions de santé d'Aurillac et les structures locales et des rapports plus fluides entre acteurs locaux de la santé. Par ailleurs, le sujet s'est imposé dans tous les choix faits au niveau des collectivités : pas de manifestation culturelle sans une conférence sur la santé, un temps de prévention, une réflexion sur l'accessibilité à des personnes

plus vulnérables, etc. « La santé étant un sujet anxieux, l'inclure dans la culture, avec du théâtre forum par exemple, permet de le démocratiser, d'aborder les questions de responsabilité individuelle et collective et donc d'améliorer la vie de manière générale. »

DÉMOCRATIE SANITAIRE

Le CLS, qui s'arrête fin 2022, est actuellement en cours d'évaluation. Un nouveau devrait voir le jour en 2023. Le prochain contrat pourrait introduire la participation des habitants (absents du premier), via par exemple des réunions publiques ou un collège d'habitants dans le comité de pilotage et l'offre de soins restera un enjeu majeur. Reste que les élections municipales de 2020 ont rebattu les cartes et entraîné un renouvellement de l'exécutif des deux collectivités, ainsi que l'émergence de tension entre elles. Mais selon Kilissan Muller, le risque que cela impacte le CLS est quasiment : « la santé est un sujet qui fait généralement l'unanimité ».

■ JADE LEMAIRE (TRANSRURAL)

¹ - CPAM du Cantal, conseils départementaux des ordres des médecins et des masseurs-kinésithérapeutes, hôpitaux locaux, préfecture du Cantal et conseil départemental.

L'association Vivre les initiatives ensemble anime en Ardèche un jardin thérapeutique pour personnes âgées et handicapées mais aussi pour les enfants.

Se soigner et tisser des liens au jardin

« Le jardinage, c'est déjà un petit effort physique. Parce qu'on se déplace au jardin et dans le jardin mais aussi par les gestes de jardinage : faire des semis fait fonctionner les articulations, la flexibilité, la motricité fine pour attraper les graines et les mettre dans les godets ou les sillons. Il faut porter des objets, utiliser des outils, se dépenser en somme... » Nicolas Husson, coordinateur de l'association Vivre les initiatives ensemble (VIE), qui anime un jardin thérapeutique et pédagogique à Lachapelle-sous-Aubenas (07) est convaincu de l'intérêt de cette activité pour les personnes âgées ou en situation de handicap. C'est pourquoi le jardin de VIE reçoit depuis 2010 les résident-es des Éhpad¹, IME², foyers de vie et foyers de jour de la région. Cette oasis de verdure et de biodiversité de 1 500 m² a été créée par une éducatrice spécialisée en stage à l'association Béthanie, qui gère plusieurs établissements de ce type en Ardèche. Celle-ci avait suivi une formation en agroécologie avec Terre et humanisme et voulait lier ses deux passions dans un projet commun. VIE est née en 2009 et Béthanie, qui possédait une ancienne ferme à Lachapelle-sous-Aubenas en face du foyer de vie pour adultes handicapés Les Oliviers, la lui a mise à disposition.

CADRE RELAXANT ET FOISSONNANT

On s'y déplace sur des passerelles en bois reliant des bacs de culture surélevés et des buttes en lasagne où les trois salarié-es, la dizaine de bénévoles et les résident-es accueillis font pousser des légumes (donnés aux établissements spécialisés pour des ateliers cuisine ou récupérés par les membres de l'association) et des plantes ornementales ou aromatiques pour confectionner des tisanes. « Le jardinage leur permet de travailler l'orientation dans l'espace – puisqu'il faut apprendre à se repérer dans le jardin, savoir aller chercher un outil



Une séance d'hortithérapie avec des résidents de l'association Béthanie.

dans le cabanon – et dans le temps : qui dit jardin dit saison et quand on plante une graine, on sait qu'il faut du temps pour qu'elle germe et donne des légumes qui devront mûrir avant d'être récoltés», poursuit Nicolas Husson. Après une séance, les éducateur-rices constatent souvent un apaisement chez les résident-es : être en-dehors de leur établissement, dans un cadre relaxant, favorise leur bien-être. Surtout, cela leur permet de tisser des liens autour du jardin. Entre eux, mais aussi avec les salarié-es et bénévoles de VIE et avec les enfants des écoles alentour. Car VIE ne fait pas que de l'hortithérapie.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Depuis 2012-2013, l'association s'est diversifiée dans l'éducation à l'environnement et accompagne les écoles du secteur à la création de jardins pédagogiques ou à l'organisation de classes en extérieur. Cela lui permet d'organiser régulièrement depuis 2014 des rencontres inter-

générationnelles au jardin de VIE, mais aussi d'inclure les jeunes dans des projets ponctuels, comme la fabrication de bacs de culture adaptés, à installer chez des personnes âgées afin de favoriser leur maintien à domicile par le jardinage, ou encore celle de jardins à tisanes destinés aux Éhpad. Au total, 4 000 personnes bénéficient chaque année des actions de VIE. L'association – par ailleurs partie prenante du collectif Pétale 07, un espace de concertation mobilisant associations, entreprises, collectivités, éducateurs à l'environnement et au développement durable, etc., autour de la transition écologique – favorise ainsi le bien vivre ensemble et les élu-es locaux ne s'y trompent pas : elle a été missionnée pour accompagner la création de jardins partagés dans le cadre du projet alimentaire territorial.

■ JADE LEMAIRE (TRANSRURAL)

1 - Établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes.

2 - Instituts médico-éducatifs.

Depuis 2017, l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée permet d'employer des personnes privées durablement d'emploi selon un objectif d'embauche exhaustive.

De l'emploi pour toutes et tous

« Personne n'est inemployable », « Ce n'est pas le travail qui manque » et « Ce n'est pas l'argent qui manque », voici les trois hypothèses sur lesquelles repose la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Il s'agit de recruter en CDI et au SMIC des personnes privées durablement d'emploi au sein d'une « entreprise à but d'emploi » (EBE). Celle-ci crée alors des activités adaptées aux compétences de ses salarié-es et aux besoins du territoire sur laquelle elle est implantée, en veillant à ne pas entrer en concurrence avec les activités préexistantes. L'expérimentation avait été tentée pour la première fois, en 1994 à Seiche-sur-le-Loir (Maine-et-Loire) mais s'était heurtée à l'illégalité de son mode de financement. Il consiste notamment à convertir les prestations sociales soutenant les personnes en situation de chômage, pauvreté ou exclusion en un revenu d'activité, c'est-à-dire à verser le RSA (par exemple), non pas à son allocataire, mais à l'entreprise, pour lui permettre de payer salaires et cotisations – charge à elle d'équilibrer ses comptes avec un chiffre d'affaires suffisant. Si l'on prend aussi en compte les

coûts évités de la privation d'emploi, le chômage est réduit sans dépense supplémentaire pour la collectivité. Cette expérience a retenu l'attention du mouvement ATD Quart-monde qui a créé, avec diverses organisations¹, l'association Territoires zéro chômeur de longue durée. En 2016, elle a obtenu le vote d'une loi autorisant l'expérimentation pendant cinq ans du « droit à l'emploi » sur dix territoires. Fin 2020, une nouvelle loi a permis d'étendre l'expérimentation à, au moins, 50 nouveaux territoires.

DES CORPS QUI SE REDRESSENT

En avril 2021, le comité scientifique de l'expérimentation a rendu son rapport d'évaluation final. Il note une « nette amélioration des conditions matérielles de vie des bénéficiaires », comme l'accès à un moyen de transport personnel ou l'obtention du permis de conduire, et un état de santé ou un accès aux soins « amélioré ». Par ailleurs, l'étude du bien-être déclaré a révélé que les chances des salarié-es de déclarer des problèmes de concentration ou de mauvaise estime de soi s'étaient réduites de près de 17 points. Cela joue sur leur capa-

cité à se projeter et renouer du lien social : à Prémery (Nièvre), « des enseignants découvrent certains parents après leur embauche à l'EBE car ceux-ci osent désormais venir chercher leur enfant après la classe ». Nouvelle cor-dée², le film de Marie-Monique Robin qui documente les prémises de l'expérimentation à Mauléon (Deux-Sèvres), « capte la transformation physique et morale – les corps qui se redressent, les sourires retrouvés, la parole qui se libère – des anciens laissés-pour-compte de l'économie dominante, qui revendique aujourd'hui une nouvelle manière de travailler et de vivre ensemble ».

LÉGITIMITÉ ACCRUE PAR LA CRISE COVID

Selon le comité scientifique, « les externalités des EBE à l'échelle des territoires [...] restent peu visibles » même si « le contexte sanitaire de la Covid-19 peut avoir conduit à améliorer [leur] visibilité et légitimité » : fabrication de masques, vente de fruits et légumes en circuits courts, prise en charge des personnes les plus fragiles... Quant aux résultats en termes d'emplois créés, ils sont sans appel : le comité scientifique avance qu'« en l'absence de l'expérimentation, seul un salarié sur trois serait en emploi durable ». Dans la communauté de communes du Bocage bourbonnais (Allier), la démarche n'est qu'au stade de « projet émergent » mais l'organisation de réunions publiques et de temps d'échange et d'interconnaissance avec des personnes privées d'emploi, des entreprises et administrations locales, les acteurs de l'emploi et de l'insertion, etc. a déjà permis à une vingtaine de personnes de retrouver le chemin de l'emploi, selon François Enoux, vice-président.

■ JADE LEMAIRE (TRANSRURAL)

1 - Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité.

2 - www.m2rfilms.com/nouvelle-cordee.



Une « grève du chômage » menée en 2020 au Champ de foire du Montet pour promouvoir le projet Territoires zéro chômeurs.

La renaissance de cette variété de terroir a permis la création d'une filière inclusive, qui unit agriculteurs et travailleurs handicapés ou en insertion, renforcée l'an dernier grâce au rachat par l'Adapei 15 de la société de commercialisation de la lentille blonde.

À Saint-Flour, la lentille blonde ne laisse personne de côté

L'histoire de la lentille blonde de Saint-Flour n'était déjà pas banale. Encore cultivée dans les années 1950 sur la Planèze, un plateau volcanique au pied des Monts du Cantal, elle a disparu dans les années 1960 avec la modernisation de l'agriculture. Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que Pierre Jarlier, sénateur-maire de Saint-Flour, décide de la remettre au goût du jour. Il lance une recherche pour retrouver ce produit du terroir disparu. L'abbé Boussuge fait paraître une annonce dans le bulletin paroissial et l'agriculteur Gérard Cibiel, après l'avoir lue, déniché quelques lentilles dans le grenier de son grand-père. Malheureusement, elles sont trop vieilles pour être semées. L'Inra s'en mêle et fait des expérimentations avec des lentilles blondes issues de ses collections. Deux variétés sont retenues : la santa et la flora, mais c'est la flora qui l'emporte pour ses qualités organoleptiques, reconnues notamment par le chef étoilé Michel Bras. Petite, craquante, avec un léger goût de noisette... elle est commercialisée pour la première fois à l'occasion de la Festa del país de Saint-Flour en 2002 et le développement de la filière est soutenu par la Chambre d'agriculture. Aujourd'hui, la lentille blonde est cultivée par une quarantaine de producteurs, en majorité des éleveurs en bovin lait qui y voient une production de diversification. L'association internationale Slow food la compte au nombre de ses « sentinelles », reconnaissant ainsi la qualité du produit et l'organisation de sa filière.

Depuis 2004, son conditionnement est assuré par les travailleurs handicapés de l'Établissement et service d'aide par le travail (Ésat) de Montplaine, géré par l'Association départementale de parents et d'amis

des personnes handicapées mentales du Cantal (Adapei 15). Celle-ci administre aussi un chantier d'insertion par le travail pour des personnes en situation d'exclusion sociale et une entreprise adaptée, passerelle entre l'Ésat et le monde des entreprises ordinaires. C'est cette entreprise qui, contre toute attente, a racheté en 2021 la société de commercialisation de la lentille blonde. Celle-ci était jusqu'alors détenue par des agriculteurs qui approchaient de la retraite et son avenir était en suspens... « Ce rachat nous a permis de sécuriser les 6 ou 7 emplois de travailleurs handicapés liés à la lentille blonde et de créer trois emplois en chantier d'insertion car nous avons aussi récupéré le tri des lentilles, une activité qui se pratique d'août à janvier », explique Pierre Balez, directeur des structures sanfloraines de l'Adapei 15.

« CE RACHAT NOUS A PERMIS DE SÉCURISER LES 6 OU 7 EMPLOIS DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS LIÉS À LA LENTILLE BLONDE ET DE CRÉER TROIS EMPLOIS EN CHANTIER D'INSERTION »

Il souligne la fierté des travailleurs de l'Ésat d'être intégrés à une chaîne de valeur qui contribue à l'image du territoire : alors que « les travailleurs en Ésat sont souvent utilisés pour de la sous-traitance industrielle [...], là ils se sentent vraiment partie prenante d'un maillage social et économique et à table, ils sont fiers de dire c'est un peu grâce à eux si on mange de la bonne lentille ». Autre avantage à cette transaction surprenante : « La lentille blonde, qui avait déjà une image très positive, slow food, et qui bénéficiera bientôt,



Depuis 2004, le conditionnement de la lentille blonde de Saint-Flour est assuré par les travailleurs handicapés de l'Ésat de Montplaine

on l'espère, d'une AOP, y a acquis une dimension sociale.» Mais les grands gagnants sont sans doute les travailleurs handicapés et en insertion, ces personnes « extra-ordinaires » comme les appelle Pierre Balez, sur lesquels le regard a changé. « Ce projet a mis en lumière le fait qu'ils étaient capables de travailler sur une chaîne de production. Très vite, cela a intéressé plusieurs entrepreneurs locaux dont une fabrique de maroquinerie de luxe qui travaille pour Louis Vuitton. On a aujourd'hui six travailleurs qui y sont employés. »

Une augmentation du nombre de producteurs de lentilles blondes sur la Planèze serait bienvenue, pour répondre à une demande grandissante. Par ailleurs, l'Adapei réfléchit à créer une activité de meunerie pour produire de la farine de lentilles de Saint-Flour. Et pourquoi pas d'autres produits dérivés, comme la bière ou le confit, et allonger ainsi cette chaîne de valeur vertueuse ?

■ JADE LEMAIRE (TRANSRURAL)

Ces lieux de rencontre et de partage sont gérés avec et pour les habitants d'un territoire, avec des bénévoles et sans objectif lucratif.

Les cafés associatifs, lieux de convivialité retrouvés en rural ?

Depuis 1960, la plupart des 200 000 bars et cafés ont disparu. Il n'en restait que 38 000 en 2019 et seulement 21 % des communes rurales comptent encore au moins un bistrot. Or c'est souvent un des derniers lieux de rencontre et de sociabilité dans les villages, assurant le rôle de « maison communale » pour différents événements ou proposant d'autres services : dépôt de pain, épicerie de dépannage, point de retrait de billets, restauration... Si la convivialité est la « *capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent* » selon le Larousse et que les cafés et bars sont des lieux de convivialité où l'on « *entre-*

tient des rapports positifs entre personnes », selon Le Robert, la renaissance de ces commerces dans les espaces ruraux peut participer du bien vivre ensemble.

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Des collectivités soutiennent le maintien de ces commerces, essentiellement en les rachetant, en finançant des travaux ou en accordant des loyers réduits. On assiste également à la mobilisation de citoyens dans la création et la gestion de bars, cafés ou cantines. Le Réseau des cafés culturels et cantines associatifs, créé en 1998 autour de l'Auvergne, compte plus de 150 adhérents dans toute la France dont une moitié dans les territoires ruraux mais

de nombreuses autres structures de ce type, non adhérentes, empruntent une partie de leurs caractéristiques. Café-librairie, café-citoyen, café rural, café-épicerie, café-ressourcerie, café des familles, café culturel, café-jeux... « *Un café/cantine culturel associatif est un lieu culturel animé par une ou des structures à but non lucratif, ayant pour objectif la promotion de l'expression de la citoyenneté, la référence et la pratique de l'éducation populaire, l'appartenance à l'économie sociale et solidaire, l'intergénérationnel, la mixité des publics, la laïcité, le fonctionnement démocratique interne* », précise la charte du Réseau.

Le café est ici envisagé comme moyen. La finalité est le partage et la rencontre. L'objectif de ces espaces, la diversité des propositions, la place de la gratuité ou du don et leur gestion collective renforcent même les possibilités de favoriser le lien social par rapport aux bistrotis « traditionnels ». « *Ils permettent à leurs adhérents de travailler sur des projets communs ; d'apprendre, via le bénévolat, une large palette de métiers (bar, comptabilité, bricolage...); ils offrent des prises électriques et du Wifi à ceux qui viennent travailler sur leurs ordinateurs ; ils accueillent des réunions ; ils soutiennent la vitalité du territoire en accueillant les permanences des associations locales... [...] La principale différence entre un café associatif et un tiers-lieu reste donc la volonté de se considérer comme tel* », ajoute Noémie Robert, administratrice du café associatif Le Petit Grain à Bordeaux. Mais cette volonté d'ouverture pour accueillir nouveaux et anciens, militants et passants, jeunes et vieux, demande un travail continu.

■ FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)

ZOOM SUR UN CAFÉ ASSOCIATIF : LE POULLAILLER À SAINT-PIERRE-ROCHE (63)

« *Quand des gens viennent s'installer dans le secteur, on leur dit : va au Poulailier, tu rencontreras du monde.* » Le Poulailier, c'est un café et cabaret rural situé à Saint-Pierre-Roche, une commune de 400 habitants située à 25 km de Clermont-Ferrand. Ouvert en 2015 dans un ancien poulailler industriel, géré par l'association collégiale et la SARL du même nom, il est né d'une idée de Cécile Nouzille, animatrice au Créfad Auvergne, qui voulait créer un lieu pour « faire société » et a su fédérer autour de ce projet entre 20 et 30 bénévoles, dont l'activité est aujourd'hui coordonnée par deux salariées (dont elle). Ouvert trois soirs par semaine en tant que café, Le Poulailier accueille toute la semaine des animations gratuites : ateliers couture, projections-débats, conférences, rendez-vous parents-bébés, troc de plantes, etc. Des spectacles vivants payants sont proposés une à deux fois par semaine : groupes locaux émergents, troupes de théâtre amateur... — « *là, la proposition artistique importe moins que le service rendu de leur offrir un lieu où ils puissent inviter leurs amis, voisins...* » — mais aussi spectacles de marionnettes ou d'arts de rue faisant l'objet d'une sélection, la programmation est éclectique... et l'esprit, participatif : « *Les gens ne sont pas consommateurs mais acteurs du lieu. Il ne se passe rien qui ne vienne pas d'au moins une personne. Même dans le fonctionnement, ça ne se passe pas tout à fait comme ailleurs : les gens débarrassent, passent derrière le bar servir d'autres personnes...* » J.L.

Les chartes censées améliorer la cohabitation entre les différents acteurs d'un territoire, notamment sur les questions agricoles, se multiplient ces dernières années, mais elles devraient être envisagées comme un moyen et non une fin.

Vivre ensemble ou à côté ?

Le bien vivre ensemble renvoie à la question des liens sociaux sur un territoire, aux tensions, conflits, voisins, étrangers... Dans les territoires ruraux, la multiplication des concertations, instances de conciliation ou chartes de voisinage et de vivre ensemble, témoigne d'une attention accrue de différents acteurs aux tensions, liées notamment à une recomposition de ces espaces avec l'arrivée de nouveaux habitants et aux transformations sociales et fonctionnelles encore en cours.

Les conflits autour des usages agricoles occupent une place importante, notamment depuis une dizaine d'année, à côté ou en superposition avec les tensions existantes entre l'usage résidentiel, l'usage de protection et de gestion de la nature et l'usage industriel (pollutions sonores, olfactives, de l'eau et de l'air et infrastructures).

COMPRENDRE LES CONTRAINTES ET BESOINS DE CHACUN

Dans l'Isère, la Charte de bien vivre en Belledonne a été créée dès 2001 par l'Adabel, Association pour le développement de l'agriculture en Belledonne, qui regroupe élus et agriculteurs locaux. Près de Grenoble, ce massif montagneux connaît des conflits d'usages entre agriculteurs, touristes, nouveaux habitants, commerçants, artisans, chasseurs, hôteliers, randonneurs, sylviculteurs... Tous les usagers du massif ont été impliqués, avec l'idée qu'une meilleure interconnaissance et la compréhension des contraintes et besoins de chacun favorisent un apaisement des conflits, même si les intérêts opposés subsistent.

D'autres proposent des actions sur le long terme, comme l'association



L'exposition de portraits présente les fermes, pratiques et paroles d'agriculteurs, tels qu'Axel Truffet et Régine Oddos du Gaec du Moulin à Lallay (38).

Trièves transitions écologie, qui sensibilise les habitants aux questions agricoles en organisant des événements ou au travers d'expositions et portraits (cf. illustration), ou le Réseau Civam, qui regroupe citoyens et agriculteurs dans ses associations ou réalise des journées portes ouvertes chaque année avec l'opération De Ferme en ferme. Mais dans nombre de cas, les chartes initiées par les acteurs agricoles consistent essentiellement à rappeler les « règles » sans réelle concertation ou implication des citoyens. « Le texte, s'il vise dans certains cas à rapprocher agriculteurs et néoruraux, indique clairement à ces derniers que la campagne est avant tout un espace

dédié au travail. Arguant du fait que depuis des générations les agriculteurs y exercent une activité professionnelle, les nouveaux venus doivent s'installer en connaissance de cause ! »²

FAIRE DU TERRITOIRE UN COMMUN

Pire, la loi Egalim a rendu obligatoire la formalisation de chartes d'engagement – appelée « charte de bien vivre ensemble » en Gironde – des utilisateurs de pesticides dans chaque département... en échange d'une diminution des distances de sécurité des épandages. La plupart des associations de riverains ou environnementales n'ont pas signé ces chartes et les tensions demeurent. Ces chartes agricoles comme celles de bon voisinage des communes – qui se limitent à rappeler la réglementation en vigueur dans la lutte contre le bruit, l'incinération des déchets végétaux, le stationnement... –, les concertations autour de projets d'aménagement ou les consultations publiques évacuent souvent une grande partie du problème : vivre ensemble, c'est aussi décider ensemble. Or, si les habitants d'un territoire peuvent être consultés, ils sont rarement associés aux phases de construction d'un projet et encore moins au processus de décision. Lorsque le territoire n'est pas approprié comme un commun et que certains, nouveaux arrivants ou historiques, tentent de faire de leurs représentations de l'espace et de leurs pratiques des figures dominantes, les conflits subsistent.

■ FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)

1 - <http://developpementdurable.revues.org/document2641.html>

2 - www.caim.info/revue-pour-2007-3-page-102.htm

Pessat-Villeneuve (63) est une des premières communes à avoir accueilli des exilés lors de la crise migratoire de 2015, malgré l'hostilité première de la population. Sept ans après, alors que l'aide aux réfugiés se poursuit, le bilan est plutôt positif.

Lorsque Gérard Dubois, maire DVG de Pessat-Villeneuve (Puy-de-Dôme), a ouvert la réunion publique du 6 novembre 2015, il n'en menait pas large face à ses administrés fous de rage. Trois jours avant, son village de 650 habitants (à l'époque) accueillait un bus de demandeurs d'asile venus tout droit de la « jungle » de Calais. Bernard Cazeneuve venait de créer les centres d'accueil et d'orientation (CAO) pour la désengorger en répartissant les demandeurs d'asile sur le territoire français. La crise migratoire avait atteint son pic. Deux mois plus tôt, Gérard Dubois avait été profondément ému par la photo de Alan Kurdi, un Syrien de 3 ans retrouvé mort noyé sur une plage de Turquie et avait proposé à l'État d'accueillir une ou deux familles syriennes au domaine de Pessat-Villeneuve, une ancienne colonie de vacances que la commune avait récemment rachetée à Air

PAS DE POTION MAGIQUE...

Pour Gérard Dubois, la recette d'un accueil réussi tient en trois ingrédients essentiels : une commune engagée, une association de professionnels et des bénévoles. C'est ce mélange qu'on retrouve à Notre-Dame-de-l'Osier (38), où l'association Tero loko propose depuis 2019 un parcours d'accompagnement global pour des personnes réfugiées centré autour d'un chantier d'insertion en maraîchage et boulangerie mais aussi des activités de loisirs par et pour les villageois (cf. *TRI* n°488). L'association est soutenue par 50 bénévoles et 200 adhérents, abonnés aux paniers de légumes et/ou de pain ou participant aux activités. Une dynamique qui a permis de tisser des liens entre habitants et professionnels du territoire, notamment grâce à la création du marché hebdomadaire, mais qui n'a pas empêché les électeurs de placer Marine Le Pen en tête du premier tour de l'élection présidentielle... La potion magique est encore à trouver.

Accueillir les migrants : de l'hostilité à l'hospitalité

France. Ce sont finalement 48 Soudanais et Érythréens, des hommes seuls pour la plupart, qui vont occuper les anciens dortoirs jouxtant le château. Appels anonymes, lettres de menaces, insultes sur les réseaux sociaux... la foudre s'abat sur le maire, qui a pourtant reçu l'aval de son conseil municipal, à deux abstentions et un contre près. Lors de cette fameuse réunion publique, une mère de famille lui lance : « *Ils vont violer mes filles.* » Mais grâce à l'intervention d'une ou deux personnes de bonne volonté, la soirée se termine sur une note plus constructive.

MOBILISATION MASSIVE

Les premiers bénévoles se signalent. L'accueil s'organise. Il va falloir assurer les repas, matin, midi et soir, sept jours sur sept. Donner des cours de français aux jeunes Africains aussi. Les conduire à leurs rendez-vous médicaux, à la préfecture, etc. Leur proposer des sorties culturelles, des sorties à la découverte du Parc des volcans... Au bout de cinq mois d'une mobilisation intense (jusqu'à 80 bénévoles), le CAO ferme et les demandeurs d'asile sont orientés vers d'autres centres. Le château de Pessat-Villeneuve accueillera à nouveau par intermittence des demandeurs d'asile puis des réfugiés réinstallés jusqu'à l'ouverture d'un centre provisoire d'hébergement (CPH) pour réfugiés en partenariat avec l'association Cecler en octobre 2019. « *Il vaudrait mieux dire centre permanent d'hébergement car une fois qu'on a l'agrément, on l'a pour 15 ans* », précise Gérard Dubois.

OUVERTURE À L'AUTRE

Selon lui, cette expérience permet de cultiver dans la commune une certaine ouverture à l'autre, aux personnes raci-

sées, aux étrangers – et ce, dès l'école, où sont scolarisés les enfants réfugiés, pour beaucoup allophones à leur arrivée. Le bâtiment qui servait de mairie jusqu'en 2018 a été réaménagé en salles de cours de français pour les adultes. La mairie a quant à elle été transférée au rez-de-chaussée du château. Des manifestations telles que la kermesse de l'école, une brocante, etc. sont régulièrement organisées dans le parc afin de mixer les publics. Gérard Dubois regrette cependant que les liens ne soient pas plus forts entre les réfugiés – parfois traumatisés, occupés à panser leurs blessures – et la population – qu'il sent pour partie encore hostile, mais plus discrètement. Cela ne l'a pas empêché d'être réélu en 2020.

NOUVELLE LIGNE DE BUS

C'est que cette aventure a des avantages aussi pour la population : cinq emplois ont été créés rien que pour l'accompagnement des réfugiés et la population continue d'augmenter (750 habitants aujourd'hui). L'installation des familles réfugiées dans les villages alentour permet de répondre aux problématiques de recrutement de certains secteurs comme l'agriculture ou la restauration. 83% des réfugiés quittent le CPH avec un emploi à la clé. Plus récemment, la commune a obtenu au printemps 2022 une ligne de transport régulière vers la gare de Riom, permettant aux réfugiés d'être plus autonomes dans leurs déplacements mais bénéficiant à tous les habitants. Et l'aventure continue : le CPH vient de se doter de quatre places supplémentaires pour accueillir des réfugiés LGBT, menacés en raison de leur orientation sexuelle.

■ JADE LEMAIRE (*TRANSRURAL*)

Au-delà d'un diagnostic partagé et de solution construites collectivement, il est nécessaire d'adopter une vision globale du territoire et des besoins de ses habitants.

Passer à l'action pour le bien vivre ensemble sur un territoire

Comment passer d'une analyse des besoins et problématiques liés au bien-vivre ensemble à une stratégie cohérente sur un territoire et à des actions concrètes ? Pour Isabelle Concessi, directrice du Centre social La Paz à Saint-Jean-en-Royans (26), il faut d'abord écouter : « On se refuse de penser à la place des autres. Tous les quatre ans, on fait un diagnostic, on récolte des données froides mais surtout des paroles, les préoccupations des personnes, leurs idées, propositions. Notre travail c'est d'accompagner les expressions. »



Le Royans Express est un transport partagé mis en place par le collectif Part'âge autour de Saint-Jean-en-Royans, soutenu par le collectif Bouge tranquille et géré par le Centre social La Paz.

CONSTRUIRE AVEC

En 2014, un collectif qui regroupe une quarantaine d'acteurs (individus, associations, collectivités...) fait ressortir des problèmes d'isolement géographique et de mobilité mais aussi des solutions : un bus qui ferait des boucles sur le territoire ou des trajets à la demande pour aller chez le médecin, faire les courses... Avec un soutien financier de la caisse d'assurance retraite et de la santé, de fondations pour les véhicules et du département pour chaque trajet, le service se déploie. En 2022 Royans Express, compte trois véhicules et un salarié à mi-temps qui organise et coordonne les bénévoles. « Ils sont essentiels, ce sont des jeunes retraités qui conduisent les plus âgés. Leur temps passé est valorisé à hauteur de 50 000 euros par an. C'est aussi, pour eux, une nouvelle utilité sociale », précise Isabelle Concessi. D'autres actions ont vu le jour sur le lien intergénérationnel, comme un projet de lecture à domicile chez des personnes âgées isolées avec un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs.

LE MONDE D'APRÈS

Le projet de territoire 2020-2026 de la communauté de communes du Clunisois, « Vivre ensemble en Clunisois dans le

monde d'après » a été construit pendant la pandémie avec les mêmes principes, note son président, Jean-Luc Delpeuch : « On a adopté une méthode remontante : chaque commission thématique et chaque voisinage, des groupes ouverts de quelques communes, définissait et travaillait ses projets avec 75 réunions en tout. Les élus communautaires ont suivi tout le processus, pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'incohérences et faire circuler l'information. On a identifié des défis, comme le problème de la sécheresse – cela fédère, tout le monde voit que la rivière disparaît presque – les services publics, la santé... et on a proposé des orientations et actions concrètes ». Le résultat, sur un document de 86 pages, liste pour chaque thématique ou voisinage les trois principales faiblesses, forces et projets correspondants¹.

TRAVAIL DE PROXIMITÉ

« Depuis un an, beaucoup de choses ont avancé ou sont en cours, comme l'ancien sanatorium, un immense bâtiment de 15 000 m² qui va devenir une maison du geste, un lieu de transmission des savoir-faire. Il y a eu une journée de nettoyage avec plus de 100 personnes et un collectif est constitué pour monter une association ou une coopérative. On est en discussion avec l'établissement public

foncier pour la rénovation, note Jean-Luc Delpeuch. Au cœur du projet de territoire, il y a l'objectif de neutralité carbone. Mais la réflexion sur le monde d'après nous a poussés à travailler sur le bien vivre ensemble et on s'est rendu compte que cela pouvait nous aider. Travailler sur les transports, en essayant d'être à cinq dans une voiture au lieu d'un, cela renforce le lien social, diminue les pollutions, les besoins d'infrastructures... et réduit aussi la consommation d'énergie ».

Dans le Clunisois, l'ingénierie pour ces projets est assurée par la communauté de communes, grâce à une dizaine de postes de chargés de mission (mobilité, biodiversité, énergie et climat...) financés par des programmes de l'État et ses agences ou la région. De son côté, Isabelle Concessi note que le service de transport ne serait pas viable sans le travail des bénévoles mais que « le travail de proximité, de coordination des bénévoles, par exemple, ça ne parle pas aux financeurs. Ce sont pourtant des missions essentielles, on le voit bien, sinon rien ne se fait. »

■ FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)

1 - www.cestpossible.me/action/le-royans-express-un-transport-partage.

2 - www.cluny.fr/vivre-en-clunisois-dans-le-monde-dapres.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de Cap rural, centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local en Auvergne-Rhône-Alpes, cofinancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État, l'Union européenne (Feader) et les cotisations des utilisateurs.

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner
ou commander un numéro en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue bimestrielle portée par des organisations de développement agricole et rural qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire. En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. *Transrural* entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Agriculture et société : vers un nouveau contrat ; Repenser l'accueil des migrants dans les territoires ruraux ; Les champs de la culture revisités...).

Sans publicité, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour un abonnement d'un an (6 numéros de 40 pages) :

- Tarif normal (individus) : 55€ ;
- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, temps partiel subi, abo. groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ;
- Tarif associations : 60€ ; Tarif institutions (collectivités, bibliothèques...) : 90€ ;
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Société : Nom - Prénom :

Adresse :

CP/Ville : Tél. / mail (en cas de retour de numéros) :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :



Règlement par chèque à l'ordre de Transrural initiatives ou par mandat administratif
Nouvelle adresse : Transrural initiatives - 18, rue Claude Tillier - 75012 Paris

transrural@globenet.org

